

# RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INTÉRIEUR DES COMPTES

## Rapports de contrôle organisationnel

**Documents supplémentaires pour ce point :** Rapport du commissaire aux comptes (UNAIDS/PCB (56)25.19) ; Rapport du Bureau de l'éthique (UNAIDS/PCB (56)25.20) ; Rapport du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA (UNAIDS/PCB (56)25.21) ; Réponse de la direction aux rapports de contrôle organisationnel (UNAIDS/PCB (56)25.22)

**Actions requises lors de cette réunion – Le Conseil de coordination du Programme est invité à :**

- *Prendre note* du rapport du vérificateur intérieur des comptes pour l'année close le 31 décembre 2024 ;

**Conséquences financières de la mise en œuvre des décisions :** aucune

29 mai 2025

## **Compte rendu des travaux du Bureau des services de contrôle interne pour l'année 2024**

1. Le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) transmet ci-après à titre d'information son rapport annuel pour l'année 2024 au Conseil de Coordination du Programme (CCP) du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA).

### **OBJECTIF ET CHAMP D'APPLICATION DES TRAVAUX**

2. Le BSCI fournit en toute indépendance et objectivité des services de certification et de conseil destinés à optimiser et à améliorer les opérations de l'ONUSIDA. Les travaux du Bureau sont menés conformément aux normes mondiales d'audit interne. Ces normes, qui ont été adoptées par l'ensemble du système des Nations Unies, fournissent des conseils indépendants et fiables pour assurer des contrôles efficaces. Grâce à une démarche systématique et méthodique, le BSCI aide l'ONUSIDA à atteindre ses objectifs en évaluant les processus de gestion des risques, de contrôle interne et de gouvernance de l'Organisation, et en formulant des recommandations afin d'améliorer l'efficacité de ces processus. Le BSCI est également chargé de mener des enquêtes administratives d'établissement des faits sur les allégations d'actes répréhensibles signalés au Bureau, conformément aux principes et lignes directrices uniformes pour les enquêtes approuvés par la 10<sup>e</sup> conférence des enquêteurs internationaux. La méthode d'investigation adoptée par le BSCI, depuis la réception d'un problème signalé jusqu'à la conclusion de l'enquête, a été décrite dans le document UNAIDS/PCB (50)/22.18 et n'a pas changé en 2024.

3. Le travail consistait à évaluer si le cadre des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne, tel qu'il a été conçu et mis en œuvre par la direction de l'ONUSIDA, était adéquat et fonctionnait de manière à atteindre l'objectif fixé. Le BSCI a évalué si : 1) les risques ont été identifiés et gérés de manière appropriée ; 2) les informations financières, managériales et opérationnelles importantes étaient exactes, fiables et opportunes ; 3) les actions du personnel étaient

conformes aux règlements, règles, politiques, normes et procédures de l'ONUSIDA et de l'OMS ; 4) les ressources ont été acquises de manière économique, utilisées de manière efficace et protégées de manière adéquate. Le BSCI est autorisé à accéder pleinement, librement et rapidement à tous les dossiers, biens, personnels, opérations et fonctions au sein de l'Organisation qui, à son avis, sont pertinents pour le sujet examiné. Le champ d'action du BSCI n'a pas été limité au cours de l'année 2024.

4. Le BSCI fournit les services de contrôle susmentionnés à l'ONUSIDA conformément aux conditions énoncées dans le protocole d'accord révisé<sup>1</sup> entre l'ONUSIDA et le BSCI, daté de janvier 2022.

5. Le BSCI confirme son indépendance organique en 2024. La direction n'a à aucun moment interféré dans la mission du Bureau à quelque niveau que ce soit – détermination du champ de ses audits et enquêtes internes, réalisation de ses travaux ou communication de ses résultats.

## **GESTION DU BSCI**

6. Au cours de l'année 2024, le BSCI a entretenu des contacts réguliers avec le commissaire aux comptes de l'Organisation afin de coordonner les travaux de vérification et d'éviter les doublons. Le Bureau a fourni des copies des rapports d'audit interne au commissaire aux comptes. Le BSCI a régulièrement participé aux réunions du Comité consultatif indépendant externe de supervision de l'ONUSIDA (CCIES), afin de maintenir un dialogue ouvert avec ses membres et de mettre en œuvre leurs conseils et recommandations sur les questions relevant de leurs responsabilités en matière de contrôle. Le BSCI a également maintenu des contacts réguliers avec d'autres départements de l'Organisation, notamment le département chargé de l'évaluation, et a continué à travailler avec les fonctions de redevabilité de l'ONUSIDA afin de contribuer au renforcement des valeurs institutionnelles de l'Organisation.

7. Le BSCI utilise un système fonctionnel de gestion des dossiers basé sur la technologie SharePoint qui sert de dépôt confidentiel pour les dossiers d'enquête.

8. Le BSCI maintient un programme interne d'assurance et d'amélioration de la qualité pour sa fonction d'audit, qui comprend une assurance qualité au niveau de la mission, des auto-évaluations permanentes, y compris un retour d'information de la part des clients, et une évaluation externe de la qualité tous les cinq ans. Une telle évaluation a été réalisée en 2023. Il en est ressorti que la fonction

---

<sup>1</sup> Le protocole d'accord initial entre l'ONUSIDA et le BSCI a été signé en 2008 et mis à jour en janvier 2023. Il est en cours de réexamen.

d'audit était « généralement conforme » aux éléments obligatoires du cadre international des pratiques professionnelles, la meilleure appréciation attribuée par l'Institut des auditeurs internes. En 2024, le Bureau a procédé à une auto-évaluation de la conformité de sa fonction d'audit interne aux nouvelles normes mondiales en la matière. Selon les conclusions de cette auto-évaluation, la fonction d'audit interne est de manière générale conforme à ces normes, même si quelques améliorations sont possibles.

9. Pour les services d'audit du BSCI, l'ONUSIDA finance l'équivalent d'un auditeur hors classe (P5). Le BSCI fournit à l'ONUSIDA des services d'enquête sur la base d'un recouvrement intégral des coûts, avec des enquêteurs salariés renforcés par des consultants en investigation, selon les besoins. En 2024, l'équivalent d'un enquêteur à temps plein (P4) a été alloué au traitement des questions relatives à l'ONUSIDA. Dans le cadre de la réforme du BSCI et de l'organigramme approuvé, le Bureau a rencontré la direction de l'ONUSIDA pour mettre à jour le protocole d'accord en vue de pérenniser le financement des services d'enquête destinés à l'ONUSIDA ; les discussions sont en cours.

## **MÉTHODOLOGIE**

Le BSCI considère le risque comme la possibilité de voir survenir un événement influençant la réalisation des objectifs. Afin de s'assurer que les ressources d'audit disponibles sont concentrées sur les domaines présentant le risque relatif le plus élevé, le BSCI utilise un modèle d'évaluation des risques. Ce modèle soutient les jugements professionnels formulés lors de l'établissement des priorités du plan de travail annuel du BSCI, qui ont été communiqués au CCIES. Le modèle comprend trois éléments de base : 1) l'univers d'audit des centres budgétaires et des domaines transversaux ; 2) un ensemble de paramètres de risque pondérés appliqués de manière cohérente afin d'obtenir un classement relatif des risques de l'entité pour l'univers d'audit ; 3) un examen plus approfondi au regard de facteurs de risque spécifiques. Le processus d'évaluation des risques intègre des mesures à la fois subjectives et objectives – telles que l'exposition financière, les changements récents intervenus dans le personnel ou les systèmes, l'environnement de contrôle interne – qui déterminent le risque relatif des domaines auditables. Conformément aux procédures du BSCI, la contribution de la haute direction de l'ONUSIDA sur les domaines potentiels d'audit est également prise en compte dans la préparation du plan de travail annuel des audits.

10. Les résultats de l'évaluation actualisée des risques d'audit ont été discutés avec la direction de l'ONUSIDA et un plan de travail a ensuite été préparé pour l'année 2024.

11. Les principaux risques établis par la direction sont susceptibles de nuire aux objectifs de l'ONUSIDA et nécessitent des mesures de réaction et d'atténuation harmonisées et coordonnées aux

trois niveaux de l'Organisation. Le travail inclut, et continuera de prendre en compte, les principaux risques dans la préparation de ses plans d'audit. Par ailleurs, l'examen systématique du registre des risques des entités à auditer fait partie du processus de planification dans tous les audits effectués par le BSCI.

12. À l'issue de chaque audit, le BSCI a préparé un rapport d'observations détaillé décrivant les faiblesses de contrôle interne observées et a formulé des recommandations à l'intention de la direction, destinées à contribuer à la gestion des risques, à l'amélioration des contrôles internes, à l'amélioration de l'efficacité des processus opérationnels et de l'optimisation des ressources, ainsi qu'à la mise en œuvre d'une gouvernance efficace au sein du Secrétariat. Le BSCI utilise un système de notation à quatre niveaux pour ses conclusions, à savoir : 1 pour « Satisfaisant » ; 2 pour « Partiellement satisfaisant, avec quelques améliorations requises » ; 3 pour « Partiellement satisfaisant, avec d'importantes améliorations requises » ; 4 pour « Insatisfaisant ».

13. En 2024, un audit a été jugé « satisfaisant » et trois audits ont été jugés « partiellement satisfaisants, avec quelques améliorations requises ». À titre de comparaison, en 2023, tous les audits ont été jugés « partiellement satisfaisants, avec quelques améliorations requises » (voir le **tableau 1**).

**Tableau 1 : Résumé des conclusions des audits pour la période 2022-2024**

Conclusion de l'audit	2024	2023	2022
Satisfaisant	1	0	0
Partiellement satisfaisant, avec quelques améliorations requises	3	3	1
Partiellement satisfaisant, avec d'importantes améliorations requises	0	0	3
Insatisfaisant	0	0	0
<b>Nombre total d'audits</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
<b>Évaluations consultatives (non notées)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

14. Les principales conclusions des rapports d'audit du BSCI publiés en 2024 sur l'efficacité des contrôles internes sont résumées ci-après. Les domaines présentant un niveau élevé de risque résiduel en 2024 étaient les suivants : Environnement de contrôle, Achats de biens, Coopération financière directe et accords de financement de programmes (AFP), Avances de caisse (imprest), Déplacements. Pour l'environnement de contrôle et la coopération financière directe, le niveau de risque résiduel était déjà élevé en 2023, comme le montre le **tableau 2**.

**Tableau 2 : Nombre de contrôles inefficaces présentant un niveau élevé de risque résiduel, par processus (pour les bureaux de pays/bureaux multipays/bureaux de liaison/équipes d'appui aux régions)**

Processus	Nombre total de contrôles inefficaces présentant un niveau élevé de risque résiduel		
	2024 Nombre d'audits : 3	2023 Nombre d'audits : 2	2022 Nombre d'audits : 3
Environnement de contrôle	1	1	1
Ressources humaines	0	0	1
Gestion des fournisseurs	1	0	0
Achats de services	0	0	1
Achats de biens	2	0	0
Coopération financière directe et accords de financement de programmes	1	5	5
emPrést et petite caisse	1	0	0
Déplacements	1	0	1
Gestion des actifs	0	0	1
Attributions	0	0	2
SSA/personnel de projet/stagiaires	0	0	1
Information et communication	0	0	1
Suivi et évaluation des performances	0	0	1
<b>Total</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>15</b>

15. Dans l'ensemble, nous avons constaté une amélioration de l'efficacité des contrôles testés, jusqu'à 73 % en 2024, contre 71 % en 2023 (et 55 % en 2022). Le nombre de contrôles présentant un niveau élevé de risque résiduel a diminué, passant de 5 % en 2023 à 4 % en 2024. Sur la base des travaux d'audit menés en 2024, le BSCI a identifié les domaines de processus dans lesquels l'efficacité des contrôles internes est la plus faible et, surtout, les niveaux de risque résiduel les plus élevés (voir l'[annexe 2](#)), ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les opérations de l'Organisation et sur l'obtention de ses résultats. Le BSCI a également préparé une méta-analyse des résultats obtenus lors des audits des bureaux de pays de l'ONUSIDA (BPO), des bureaux multipays (BMP) et des équipes d'appui aux régions (EAR) menés au cours de la période 2022-2024, afin de démontrer les tendances générales en matière de conformité aux règles et réglementations de l'OMS dans l'ensemble des processus opérationnels (voir l'[annexe 3](#), qui présente une analyse sommaire des tendances des conclusions des audits des BPO, par domaine de processus et par année, pour la période 2022-2024).

16. Les autres domaines couverts par les audits de l'OMS<sup>2</sup> ou les audits transversaux en 2024 sont les suivants :

- Assurance-maladie du personnel de l'OMS : l'audit a révélé que les processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle pour le remboursement des soins de santé médicalement reconnus par l'assurance-maladie du personnel étaient partiellement satisfaisants, avec quelques améliorations requises. L'audit a fait ressortir deux problèmes présentant un niveau élevé de risque résiduel : 1) des postes essentiels – responsable de l'assurance qualité, des avantages sociaux et de la gestion des risques et responsable de la conformité – sont vacants depuis plus d'un an ; 2) le système informatique de l'assurance-maladie du personnel doit être amélioré ou remplacé. L'audit a également permis de déceler cinq problèmes présentant un niveau modéré de risque résiduel.
- Système de gestion opérationnelle (BMS) : le BSCI a publié une note sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du BMS, le nouveau progiciel de gestion intégrée (PGI). Cette note donne une vue d'ensemble des principaux événements et développements liés à la mise en œuvre du BMS, depuis les premières réflexions en 2019 jusqu'au 31 octobre 2024. En coordination avec le Conseil du programme BMS, le calendrier initial du projet a été prolongé et le budget a été augmenté. Des problèmes importants ont été rencontrés avec la solution du BMS couvrant les fonctions de base (ressources humaines, gestion financière et approvisionnements), également appelée BMS Wave 4. Malgré les efforts et la détermination du personnel et de la direction du fournisseur, le projet n'a pas produit les résultats escomptés en décembre 2024, principalement parce que la solution Wave 4, qui devait au départ être déployée début 2024, n'a pas encore été mise en œuvre. Le Conseil du programme BMS était en train de préparer un calendrier corrigé de mise en œuvre pour 2025.
- Des représentants du BSCI ont assisté aux réunions régulières du Conseil du programme BMS, en tant qu'observateurs.
- Les procédures périodiques d'analyse des données du BSCI (c'est-à-dire le processus d'audit continu) comprenaient également des étapes visant à identifier les problèmes potentiels liés aux processus du PGI de l'ONUSIDA.

---

<sup>2</sup> Document WHA78/26, Rapport de l'auditeur interne.

## **AUDITS RÉALISÉS**

### **Comité d'examen des programmes (CEP) de l'ONUSIDA**

17. La vérification a permis de conclure que l'efficacité globale des processus de gestion des risques et de contrôle des CEP de l'ONUSIDA dans les domaines de l'administration et des finances était partiellement satisfaisante, avec quelques améliorations requises. L'audit a fait ressortir trois problèmes présentant un niveau élevé de risque résiduel, sur lesquels la direction doit se pencher en priorité :

- Le manuel des achats n'a pas été systématiquement actualisé ;
- La qualité du processus des CEP varie considérablement selon le lieu géographique et le niveau organisationnel. Des dysfonctionnements ont été détectés au niveau régional (justificatifs des transactions, etc.) ;
- Les données statistiques n'étaient pas préparées pour informer la direction des activités et de l'efficacité des CEP, ainsi que l'exigent les règles en la matière.

L'audit a également permis de déceler huit problèmes présentant un niveau modéré de risque résiduel.

### **Équipe d'appui à la région Afrique orientale et australe (EAR AOA)**

18. La vérification a permis de conclure que l'efficacité globale des processus de gestion des risques et de contrôle de l'EAR AOA dans les domaines de l'administration et des finances était partiellement satisfaisante, avec quelques améliorations requises. L'audit a fait ressortir quatre problèmes présentant un niveau élevé de risque résiduel, sur lesquels la direction doit se pencher en priorité :

- L'EAR n'avait pas de personne référente pour les questions en rapport avec l'exploitation, les abus et le harcèlement à caractère sexuel ;
- Le processus d'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) était inopérant, ce qui a entraîné le remboursement d'importants arriérés de TVA à l'EAR ;
- Les activités de certification des accords de financement de programme – visites sur le terrain et contrôles ponctuels des partenaires d'exécution – n'ont pas été menées ;
- Les évaluations des fournisseurs n'ont pas été réalisées à temps.

L'audit a également permis de déceler neuf problèmes présentant un niveau modéré de risque résiduel.

### **Bureau de pays de l'ONUSIDA en Zambie (BPO en Zambie)**

19. La vérification a permis de conclure que l'efficacité globale des processus de gestion des risques et de contrôle du BPO en Zambie dans les domaines de l'administration et des finances était partiellement satisfaisante, avec quelques améliorations requises. L'audit a fait ressortir trois problèmes présentant un niveau élevé de risque résiduel, sur lesquels la direction doit se pencher en priorité :

- Un engagement d'acheter des produits pour la Journée nationale du sida a été pris tardivement et sans qu'un bon de commande dûment approuvé ait été établi ;
- Absence de description des marchandises, de bordereaux de réception et de certificats de clôture pour accompagner le processus d'achat et d'approvisionnement ;
- Les avances pour frais de déplacement accordées à des personnes extérieures au personnel pour des activités finalement annulées n'ont pas été systématiquement recouvrées.

L'audit a également permis de déceler neuf problèmes présentant un niveau modéré de risque résiduel.

### **Bureau multipays (BMP) pour le Cambodge, le Laos et la Malaisie**

20. La vérification a permis de conclure que l'efficacité globale des processus de gestion des risques et de contrôle du BMP pour le Cambodge, le Laos et la Malaisie dans les domaines de l'administration et des finances était satisfaisante. L'audit n'a fait ressortir aucun problème présentant un niveau élevé de risque résiduel. L'audit a permis de déceler six problèmes présentant un niveau modéré de risque résiduel dans les domaines suivants : registre des risques, avances temporaires (imprest), demandes de remboursement de frais de déplacement, gestion des actifs, rapports financiers destinées aux donateurs, sécurité.

## **SUIVI ET MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES AUDITS INTERNES**

21. Le BSCI suit la mise en œuvre de toutes ses recommandations afin de vérifier si des mesures efficaces ont été prises ou si la haute direction assume le risque de ne pas prendre de mesures. Les recommandations sont classées selon leur niveau de priorité et de risque résiduel, et sont suivies en fonction d'une date cible de mise en œuvre. Les rapports et le suivi de chaque recommandation sont effectués à l'aide d'un portail web, qui envoie des notifications automatisées par courrier électronique aux responsables des étapes à venir pour qu'ils prennent des mesures concernant l'avancement de la mise en œuvre.

22. Depuis le dernier rapport du vérificateur intérieur des comptes en 2024, le BSCI a le plaisir d'annoncer qu'au 20 mai 2025, il avait pu clore deux audits (voir le **tableau 3**). En outre, le BSCI note que le nombre de recommandations en suspens a diminué au cours de la période 2024-2025, passant d'un solde de 72 recommandations le 29 avril 2024 à 49 recommandations au 20 mai 2025 (dont 21 sont en retard). Depuis le dernier rapport, le BSCI a clôturé 34 recommandations issues d'audits antérieurs. Le nombre de recommandations « ouvertes » et « en cours » en retard (à l'exclusion des recommandations non encore échues) représente 38 % de l'ensemble des recommandations, soit une baisse (69 %) par rapport à l'année précédente (voir l'**annexe 1** pour obtenir un état détaillé pour chaque rapport d'audit)<sup>3</sup>. Le BSCI note une tendance stable dans la mise en œuvre des recommandations par rapport aux années précédentes.

**Tableau 3 : Liste des audits clôturés depuis avril 2024 (au 20 mai 2025)**

N° d'audit	Intitulé de l'audit	Date du rapport final	Date de clôture	Nombre de mois pour clore l'audit
23/1242	EAR, Amérique latine	16/01/2023	13/05/2025	27
23/1251	La communication à l'ONUSIDA	23/10/2023	18/03/2025	16

## ENQUÊTES

23. En 2024, 10 nouvelles allégations impliquant le personnel et les ressources de l'ONUSIDA ont été transmises au BSCI, qui a par ailleurs clos 17 dossiers. Ces 10 nouvelles allégations représentent une baisse significative (65 %) par rapport à 2023 (29 dossiers). Comme le montre le **tableau 4** ci-dessous, une seule allégation d'inconduite sexuelle est parvenue au BSCI en 2024, contre onze en 2023 (et six en 2022). Dans l'ensemble, la grande majorité des allégations reçues en 2024 (70 %) concernaient des fautes financières (sept allégations de fraude et de corruption), tandis que seulement 20 % concernaient des comportements abusifs (une allégation d'abus de pouvoir et une allégation de harcèlement) et 10 % concernaient une inconduite sexuelle (une allégation de harcèlement sexuel).

<sup>3</sup> Données disponibles dans le portail web de gestion des audits (TeamMate+), au 20 mai 2025.

**Tableau 4 : Comparaison de la typologie des problèmes signalés en 2022-2024<sup>4</sup>**

Type d'allégation	2022	2023	2024	Total
Non-respect des normes professionnelles	1	3	0	4
Fraude	3	4	6	13
Corruption	0	0	1	1
Irrégularité en matière de recrutement	0	1	0	1
<b>Total (fautes financières)</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>19</b>
Abus de pouvoir	1	1	1	3
Représailles	3	7	0	10
Harcèlement	3	2	1	6
<b>Total (comportements abusifs)</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>19</b>
Harcèlement sexuel	2	4	1	7
Exploitation et abus sexuels	4	7	0	11
<b>Total (inconduite sexuelle)</b>	<b>6</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>18</b>
<b>Total général</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>10</b>	<b>56</b>

24. Sur les 10 allégations reçues en 2024, quatre ont été classées (deux au moment de leur réception, une après un examen préliminaire et une après une enquête complète, qui a été jugée non étayée). Sur les 10 allégations reçues en 2024, trois ont été classées dans le délai de six mois prévu dans le protocole d'accord, une a été classée après le délai de six mois et six sont encore en suspens.

25. Outre les quatre allégations reçues et classées en 2024, le BSCI a classé 13 autres allégations reçues entre 2019 et 2023, pour un classement global de 17 allégations liées à l'ONUSIDA.

26. À la fin de l'année 2024, le BSCI avait 14 allégations ouvertes liées à l'ONUSIDA, reportées ou reçues en 2024, comme le montre le **tableau 5** ci-dessous.

**Tableau 5 : Statut des dossiers ouverts par année de réception**

Année de réception	Examen préliminaire	Enquête	Assurance qualité	Clôture du dossier	Total
2020	-	1	-	-	1
2021	-	-	1	-	1
2022	-	-	-	2	2
2023	2	-	1	1	4
2024	2	3	-	1	6
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>14</b>

27. Sur les 14 allégations ouvertes, 10 ont fait l'objet d'une enquête approfondie. Sur ces 10 allégations, cinq portaient sur des fraudes (une en rapport avec le recrutement, une en rapport avec les programmes, deux en rapport avec le régime d'indemnités et une en rapport avec les achats). Au 31 décembre 2024, six des 10 allégations étaient au stade du signalement (assurance qualité et clôture

<sup>4</sup> Dans le cadre de la réforme de sa fonction d'enquête, le BSCI a procédé à un examen de son système de gestion des dossiers et des données existantes.

du dossier) : deux allégations de fraudes, une de harcèlement, deux de représailles et une de harcèlement sexuel.

### **PRINCIPAUX RISQUES ET PRINCIPALES OPPORTUNITÉS AUXQUELS L'ONUSIDA DOIT FAIRE FACE SUR LE PLAN OPÉRATIONNEL**

28. La baisse des financements va entraîner de nouvelles réductions des effectifs et un nouveau processus de restructuration a été lancé, alors même que le cycle précédent n'a pas été entièrement mis en œuvre. Le personnel du siège est maintenant réparti sur divers sites – Bonn, Nairobi, Johannesburg et Bangkok –, ce qui soulève des inquiétudes quant à d'éventuels problèmes de déconnexion et de coordination. Pendant ce temps, le retrait du financement des États-Unis impacte considérablement la riposte au VIH sur le terrain. Avec ce retrait, le risque de ne pas pouvoir mettre fin à l'épidémie de VIH d'ici 2030 augmente fortement. L'Organisation doit encore faire des progrès importants pour faire face aux déficits de financement et aux décisions stratégiques futures qui résultent de cette nouvelle situation.

### **ACTION REQUISE DU CONSEIL DE COORDINATION DU PROGRAMME**

29. Le Conseil de Coordination du Programme est invité à prendre note de ce rapport.

\*\*\*\*\*

## Annexe 1

### Tableau de bord de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de l'audit interne, au 20 mai 2025

N° d'audit	Intitulé	Responsable	Date du rapport final	20/05/2025				État antérieur au 29/04/2024			État actuel au 20/05/2025			Risque résiduel élevé			Priorité élevée		Observations sur les changements intervenus depuis le précédent rapport de situation (22/04/2022)
				Nombre d'années écoulées depuis la publication du rapport	Nombre de rec.	Ouverte	En cours de mise en œuvre	Close	Nombre de rec.	Ouverte	En cours de mise en œuvre	Close	Taux de mise en œuvre	En retard Non close*	En retard En cours de mise en œuvre	En retard Non close*	En retard En cours de mise en œuvre		
<b>Rapports d'audit du plan de travail 2022</b>																			
22/1242	EAR, Amérique latine	Directeur EAR ALC	16-janv-23	2,3	32	4	18	10	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Audit clos durant la période
<b>Rapports d'audit du plan de travail 2023</b>																			
23/1251	La communication à l'ONUSIDA	Directeur des communications, ONUSIDA	23-oct-23	1,6	14	14	0	0	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	Audit clos durant la période
23/1258	BPO au Rwanda	Directeur de pays de l'ONUSIDA	23-nov-23	1,5	21	21	0	0	21	0	6	15	71%	1	1	1	1	1	15 recommandations closes durant la période
23/1263	BMP pour le Togo et le Bénin	Directeur de pays de l'ONUSIDA	08-mars-24	1,2	15	15	0	0	15	6	1	8	53%	3	1	1	3	3	8 recommandations closes durant la période
<b>Rapports d'audit du plan de travail 2024</b>																			
24/1264	Équipe d'appui régionale de l'ONUSIDA pour l'Afrique orientale et australe	Directeur EAR AOA	28-août-24	0,7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	17	0	8	9	53%	2	2	2	2	2	9 recommandations closes durant la période
24/1279	BPO en Zambie	Directeur de pays de l'ONUSIDA	08-nov-24	0,5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	12	12	0	0	0%	0	0	0	0	0	Aucune nouvelle réponse reçue de l'entité auditée
24/1280	Comité d'examen des programmes de l'ONUSIDA	Directeur du département Gestion financière et responsabilisation	24-déc-24	0,4	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	13	10	2	1	8%	1	1	1	1	1	1 recommandation close durant la période
24/1282	Bureau multipays pour le Cambodge, le Laos et la Malaisie	Directeur de pays de l'ONUSIDA	25-nov-24	0,5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	5	3	1	1	20%	0	0	0	0	0	1 recommandation close durant la période

\* Non close = soit « Ouverte », soit « En cours de mise en œuvre »

\*\* Au moment de la publication du tableau de bord précédent, le rapport était toujours en cours de rédaction, d'où la différence dans le nombre total de recommandations.

TOUTES LES RECOMMANDATIONS	82	54	18	10	83	31	18	34
	100%	66%	22%	12%	100%	37%	22%	41%

HORS RECOMMANDATIONS NON ÉCHUES	32	4	18	10	54	4	17	33
	100%	13%	56%	31%	100%	7%	31%	61%

**Légende des codes couleur utilisés**

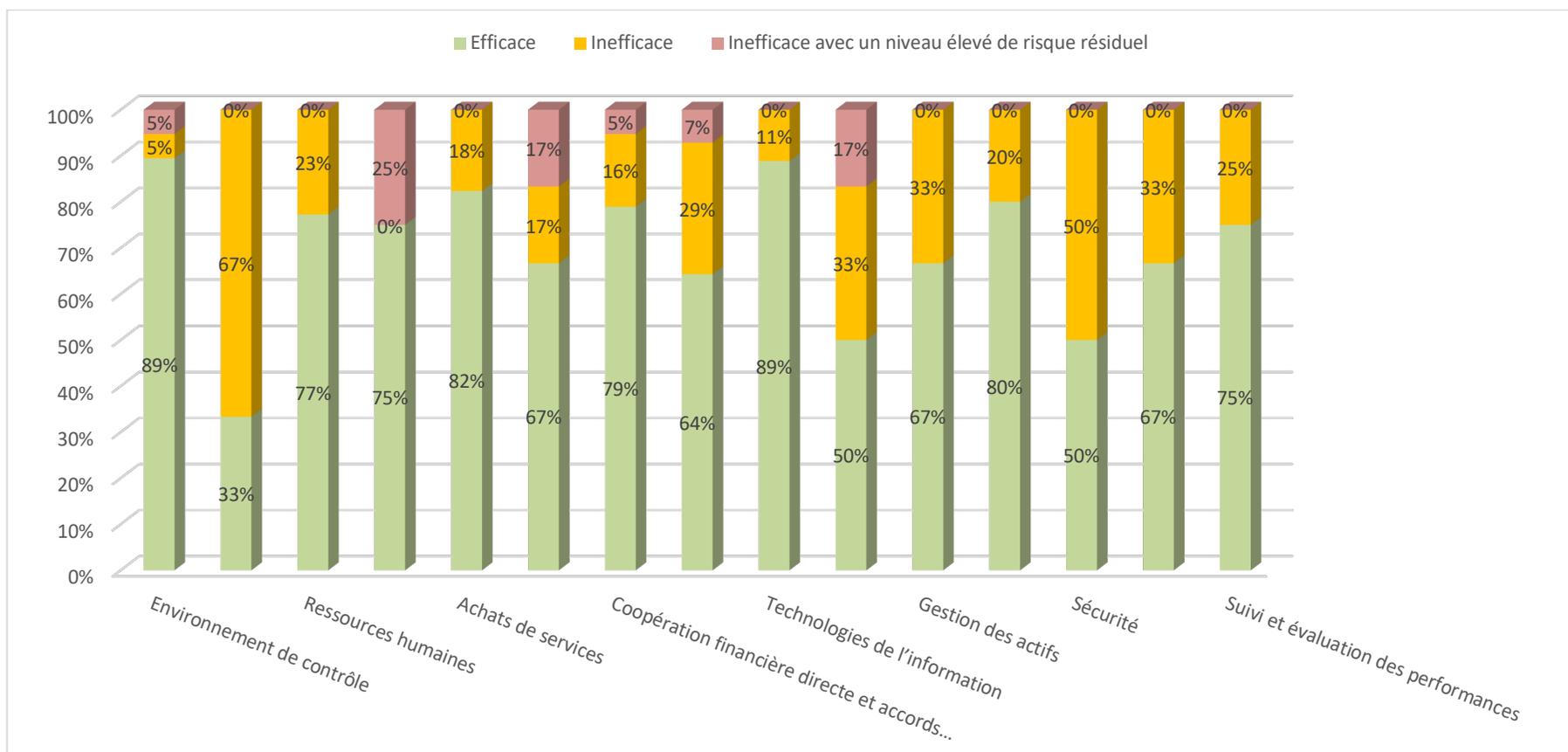
Critères	Nombre d'années écoulées depuis la publication du rapport
Rapport final publié il y a moins d'un an	< 1
Rapport final publié il y a 1 à 1,3 an (1,3 an correspond au délai de clôture visé pour un audit du BSCI)	1 à 1,3
Rapport final publié il y a plus de 1,3 an (c.-à-d. au-delà du délai de clôture visé pour un audit du BSCI)	> 1,3

Critères	Taux de mise en œuvre
Taux de mise en œuvre supérieur à 85 %	> 85 %
Taux de mise en œuvre compris entre 50 % et 85 %	50% à 85%
Taux de mise en œuvre inférieur à 50 %	< 50 %

Critères	Risque résiduel élevé ou priorité élevée En retard / Non close / En cours de mise en œuvre
Il reste du temps à l'entité auditée pour réagir	s.o.
Une ou plusieurs recommandations à risque résiduel élevé ou hautement prioritaires	≥ 1
Aucune recommandation à risque résiduel élevé ou hautement prioritaire	0

## Annexe 2

### Répartition des contrôles d'audit testés en 2024, par catégorie de risque d'audit, efficacité des contrôles et risque résiduel (3 audits)



## Annexe 3

### Évolution de l'efficacité opérationnelle des contrôles internes réalisés dans les BPO, BMP et EAR au cours de la période 2022-2024

